



## Conseil économique et social

Distr. générale  
17 septembre 2020  
Français  
Original: anglais et français

---

### Commission économique pour l'Europe

#### Comité des transports intérieurs

#### Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

Comité d'administration de l'Accord européen  
relatif au transport international des marchandises  
dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN)

### Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN)

#### Projet d'amendements au Règlement annexé à l'ADN\*

##### Rectificatif

**1. Amendement à la Partie 2, Chapitre 2.2.8, Nota**

*Substituer* au texte existant :

2.2.8, Nota Remplacer « du présent Règlement » par « de l'ADN ».

**2. Amendement à la Partie 3, Chapitre 3.2, Tableau C, No ONU 1823, colonne (2)**

*Substituer* au texte existant :

Pour le No ONU 1823, modifier la colonne (2) pour lire comme suit : « HYDROXYDE DE SODIUM, SOLIDE, FONDU ».

**3. Partie 6, Titre**

*Insérer* :

6 Modifier le titre de la Partie 6 pour lire comme suit : « Prescriptions relatives à la construction des emballages, des grands récipients pour vrac (GRV), des grands emballages, des citernes et des conteneurs pour vrac et aux épreuves qu'ils doivent subir ».

---

\* Diffusé en langue allemande par la Commission centrale pour la navigation du Rhin sous la cote CCNR/ZKR/ADN/54/Corr.1.